

# LANGUES VIVANTES – Textes officiels: circulaires, décrets, etc.

## Point de départ: la *Lettre Flash* d'octobre 2005

Elle récapitule les objectifs du Ministère. Elle a l'avantage de donner des liens directs à tous les textes officiels: [http://www.education.gouv.fr/lettre\\_information/lettre\\_flash/lettre\\_flash\\_3.htm](http://www.education.gouv.fr/lettre_information/lettre_flash/lettre_flash_3.htm)

## Le CECRL

Vous pouvez le télécharger sur le site Eduscol, rubrique Langues Vivantes. Il est également disponible dans une version interactive sur le site du Conseil de l'Europe: [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE_FR.asp)

## Guides d'accompagnement du CECRL

- Francis Goullier, *Les Outils du Conseil de l'Europe en Classe de Langue*, Didier, 2005.
- Brigitte Lallement, Nathalie Pierret, *L'essentiel du CECR pour les langues*, Hachette Education, 2007.

## Décret n°2005-1011 du 22 août 2005, paru au *B.O.* n°31 du 1<sup>er</sup> septembre 2005

Ce décret présente:

- les différents niveaux de compétence du CECRL (A1 – C2), et comment ils correspondent aux niveaux scolaires (B1 en fin de scolarité obligatoire, etc.) ;
- l'organisation de l'enseignement des LV par groupes de compétence ;
- les certifications ;
- la création d'une Commission Académique sur l'enseignement des Langues Vivantes étrangères (CALV), ses membres, ses objectifs, son fonctionnement. Sur cette CALV, voir l'article D312-24 dans « les codes en vigueur » sur <http://www.legifrance.gouv.fr/home.jsp>

## Plan de rénovation de l'enseignement des LV

C'est la circulaire n°2006-093 du 31 mai 2006, parue au *B.O.* n°23 du 8 juin 2006, qui présente ce plan de rénovation. Elle développe les thèmes suivants: les groupes de compétence ; l'allègement des effectifs de langue en terminale des séries générale, technologique et professionnelle ; le rôle de l'assistant de langue étrangère ; la création d'un département de langues ; les certifications ; les nouveaux programmes.

## Audits de « modernisation »

- **Lycée:** <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000773/index.shtml>
- **Collège:** <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000774/index.shtml>

## Rapports de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale

- Rapport n°2007-009, janvier 2007, *L'évaluation en langue vivante: état des lieux et perspectives d'évolution*.
- Rapport n°2007-048, juin 2007, *Les livrets de compétences: nouveaux outils pour l'évaluation des acquis*.

## Circulaires de rentrée

- Rentrée 2006: Circulaire n°2006-051 du 27 mars 2006, parue au *B.O.* n°13 du 31 mars 2006.
- Rentrée 2007: Circulaire n°2007-011 du 9 janvier 2007, parue au *B.O.* n°3 du 18 janvier 2007.
- Rentrée 2008: Circulaire n°2008-042 du 04 avril 2008, parue au *B.O.* n°15 du 10 avril 2008.

## Nouveaux programmes LV au primaire

- *B.O.* Hors-série n°8 du 30 août 2007.
- Circulaire de rentrée n°2008-042 du 04 avril 2008, parue au *B.O.* n°15 du 10 avril 2008.

## Nouveaux programmes de collège

- **Palier 1** (jusqu'au niveau A2 du CECRL: 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> LV1, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> LV2).  
→ *B.O.* Hors-série n°6 du 25 août 2005. - En vigueur depuis 2006-2007.

- **Palier 2** (jusqu'au niveau B1 du CECRL: 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> LV1).

→ B.O. Hors-série n°7 du 26 avril 2007. - En vigueur depuis 2008-2009 (programme de 4<sup>ème</sup>).

### Socle commun

□ **Texte** de départ: Décret n°2006-830 du 11-7-2006, paru au B.O. n°29 du 20 juillet 2006 (décrit les sept « piliers » du socle).

□ **Evaluation** du socle (les paliers d'évaluation): <http://eduscol.education.fr/D0231/evaluation.htm>

□ **Calendrier** de mise en oeuvre: <http://eduscol.education.fr/D0231/calendrier.htm>

□ **Expérimentation** 2007-2008: [http://eduscol.education.fr/D0231/experimentation\\_livret.htm](http://eduscol.education.fr/D0231/experimentation_livret.htm)

C'est à cette même adresse que l'on peut trouver les grilles de référence à télécharger pour chaque pilier du socle, notamment celle concernant « la pratique d'une langue étrangère, et une précision sur la LV au DNB 2008.

### SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

Cette circulaire annonce le réalignement des horaires de LV en Segpa sur ceux des classes de collège (4h en 6<sup>ème</sup>, 3h dans les autres classes) à partir de la rentrée 2007.

→ Circulaire n°2006-139 du 29 août 2006, parue au B.O. n°32 du 7 septembre 2006.

### LV au Brevet (validation du niveau A2), à partir de la session 2008

□ **Arrêté** au *Journal Officiel* du 16 mai 2007. Intitulé exact: « Arrêté du 15 mai 2007 modifiant l'arrêté du 18 août 1999 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet »

→ <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0753209A>

□ **Note de service** n°2008-003, parue au B.O. n°3 du 17 janvier 2008:

→ <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

### Epreuves de LV au Bac STG

□ **Session 2007**: Note de service n°2006-177 du 10 novembre 2006 (B.O. n°42 du 16 novembre 2006).

□ **Session 2008**: Note de service n°2007-139 du 3 août 2007 (B.O. n°32 du 13 septembre 2007).

→ Nouveautés: expérimentation élargie de la CO, possibilité d'échanges entre établissements, 2 grilles d'évaluation selon LV1/LV2, banque nationale de sujets déclencheurs pour l'EO.

□ **Expérimentation de l'épreuve de C.O**: B.O. n°37 du 18 octobre 2007. Dates de cette épreuve: entre le 31 mars et le 2 avril 2008 (B.O. du 8 novembre 2007).

□ **Session 2009**: Arrêté du 23 juillet 2008, paru au J.O. du 2 septembre 2008, repris au B.O. n°35 du 18 septembre 2008 .

→ L'épreuve de C.O (qui a été expérimentée en CCF en 2008) ne sera pas intégrée au Bac pour la session 2009.

### Assistants étrangers/de langue.

□ B.O. n°25 du 24 juin 1999 (point I.4: Les personnels chargés des LVE).

□ Note de service n°99-094 du 18 juin 1999 (annexe V).

### Sections européennes ou de langues orientales.

□ Circulaire n°92-234 du 19 août 1992 (modifiée), liée au B.O. n°33 du 3 septembre 1992.

□ Circulaire n°2000-009 du 13 janvier 2000, liée au B.O. n°3 du 20 janvier 2000.

□ Note de service n°2003-192 du 5 novembre 2003 (évaluation spécifique au baccalauréat).

□ Note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004 (certification complémentaire).

### Appels d'offre pour les certifications en LVE

→ *Journal Officiel*, annonce n°246 publiée le 9 août 2006 dans le BOAMP 151 B, Dép. 75.